

Appel à candidature pour une résidence d'écrivain

Contexte :

Dans le souci d'encourager les pratiques culturelles liées au livre, la Communauté d'Agglomération du Niortais lance un appel à candidature pour une résidence d'auteur dans le cadre du *Festival la 5^{ème} saison 2021*. Ce festival est en lien direct avec le territoire et permet l'appropriation de l'espace public, notamment à travers le spectacle vivant.

Située à 45 minutes de La Rochelle et de l'Océan Atlantique, à 1h40 de Nantes, 1h50 de Bordeaux et 2h30 de Paris, l'Agglomération Niortaise profite également de la zone humide classée Grand site de France qui est le Marais Poitevin.

Conjuguant nature et culture, elle offre un cadre privilégié aux écrivains pour concevoir un projet pouvant donner lieu à une publication d'écrits.

Enjeux et objectifs :

- Offrir aux auteurs un espace propice à la création
- Valoriser le territoire de la Communauté d'agglomération
- Encourager les pratiques culturelles liées au livre et à la lecture
- Favoriser la rencontre avec les publics
- Participer à l'enrichissement d'une saison culturelle

La vocation de la résidence est de permettre à l'auteur d'accomplir ou de poursuivre un travail personnel de création ou d'écriture, tout en allant à la rencontre du public au cours des différentes interventions.

Un temps pendant lequel l'auteur peut s'immerger et se nourrir des spécificités du territoire.

Conditions d'accueil :

L'auteur sera invité durant 2 mois entre avril et juin, les dates définitives coïncideront avec les dates du festival.

La résidence est ouverte à tous les genres de fiction (roman, nouvelle, récit, roman graphique, bande dessinée...), aux auteurs français et étrangers francophones ayant publié un ou plusieurs ouvrages à compte d'éditeur.

L'auteur sera logé dans une commune de l'Agglomération, le lieu restant à déterminer avec lui.

La résidence est assortie d'une allocation de 2 000 euros brut par mois (droits d'auteurs inclus). La Communauté d'Agglomération du Niortais se charge de reverser 1,1% de contribution diffuseur.

Les frais de restauration plafonnés à 600 euros seront remboursés à la fin du séjour.

L'Agglomération prend en charge les frais de voyage aller/retour du domicile de l'auteur à Niort, à raison d'1 aller-retour sur la base du tarif SNCF 2nde classe ou d'un remboursement sur justificatifs (tickets péage, carte grise) pour le cas où le résident se déplace avec son véhicule. Ce remboursement sera calculé sur la base du barème de remboursement des déplacements de la collectivité.

Le véhicule personnel est fortement conseillé.

Les communications téléphoniques et les autres frais de déplacement sont à la charge du résident.

Contreparties :

L'auteur inclura dans son projet de résidence des temps d'échange et de rencontre avec le public scolaire, mais surtout avec les habitants du territoire via des actions de médiation réalisées dans le cadre de la résidence et du *Festival la 5^{ème} saison*.

L'auteur participera à des animations dont il propose les interventions, qui seront par la suite élaborées conjointement avec la collectivité. Ces interventions ont lieu sur le territoire de l'Agglomération, dans des établissements culturels (médiathèque, Centre Socio Culturel, etc.) et scolaires.

L'auteur accepte de participer à des rencontres publiques : ateliers d'écriture et de lecture, rencontres, soirées lecture, café littéraire... Ce temps ne dépassera pas 30% du temps de la résidence. Les déplacements liés au projet (animations, lectures, ateliers...) sont assurés ou pris en charge par l'organisateur.

En cas de publication de l'œuvre et d'éventuelles rééditions et traductions, l'auteur s'engage à indiquer avoir bénéficié pour la réalisation de l'ouvrage d'une résidence sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Eventuellement, cette résidence pourra donner lieu à une restitution publique au moment de la clôture du festival dans des conditions qui seront entendues entre l'auteur et la collectivité.

La collectivité s'engage par ailleurs à faciliter la rencontre avec le milieu culturel local, à la demande de l'auteur.

Critères d'admissibilité :

- Langue d'écriture : français

- Avoir publié au moins un livre avec une maison d'édition professionnelle.
- Avoir un projet d'écriture dans le genre de la fiction (roman, nouvelle, récit, roman graphique, Bande Dessinée...) à développer en résidence.
- Etre éligible à la bourse de résidence du CNL

Les candidats seront sélectionnés par un jury constitué pour l'occasion et composé d'élu(e)s et de personnalités issues des services et institutions culturelles et éducatives de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Dossier de candidature :

L'auteur devra fournir :

- Le présent formulaire rempli et signé
- Une lettre de motivation
- Un CV et une bibliographie complète mise à jour
- Une note d'intention décrivant le projet d'écriture ; description qui peut être accompagnée d'un extrait déjà rédigé ou de planches et croquis pour les illustrateurs.
- Des propositions d'animations
- Des ouvrages, documents, textes déjà réalisés.

Le dossier complet est à envoyer avant **le 25 septembre 2020**

Soit par mail : irene.tosi@agglo-niort.fr

Soit par courrier : Médiathèque Pierre-Moinot, 15 rue de l'Hôtel de ville 79000 Niort

Contact :

Irene TOSI

irene.tosi@agglo-niort.fr

Tel : 06 59 75 59 39

Résidence d'auteur de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Fiche à joindre à la candidature (rayez les mentions inutiles)

niortagglo
Agglomération du Niortais

NOM (état civil)..... Prénom.....

Pseudonyme.....

Date de naissance/.../..... Lieu de naissance.....

Nationalité.....

Adresse domicile.....
.....

Téléphone..... Courriel.....@.....

N° de Sécurité sociale.....

Blog ou site internet.....

Vous êtes : Auteur OUI NON Illustrateur OUI NON

Votre domaine de création principal :

- Roman, récit, nouvelle
- Poésie
- Album
- Théâtre
- Autre (précisez).....

Etes-vous affilié à : Agessa OUI NON si oui, n° d'affiliation :

: La Maison Des Artistes OUI NON si oui, n° d'affiliation :

Etes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ? OUI NON

Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse d'écriture ? OUI NON

Si oui, précisez en quelle année et le nom de l'organisme qui vous l'a accordée

.....
.....

Votre projet d'écriture en résidence

- Titre (provisoire ou définitif)
- Présentation de votre projet en quelques lignes (une présentation plus détaillée sera jointe au dossier de candidature) :
-
-

- Y-a-t'il d'autres auteurs déjà engagés sur ce projet ? Si oui, précisez leur(s) nom(s) et qualités :

Auteur

Illustrateur

Avez-vous déjà signé un contrat avec un éditeur pour ce projet ? OUI NON